

Ce projet bénéficie du soutien et du co-financement du Fonds Social Européen dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19.

Accompagnement de parcours des participants du PLIE résidant sur le territoire adhérent au PLIE du Dunkerquois 2022

Objectifs de l'action :

Dans le cadre d'une approche globale et en proximité, il s'agit de proposer un accompagnement personnalisé et renforcé d'une personne de l'entrée dans le dispositif PLIE jusqu'à la confirmation de sa sortie à l'emploi.

Un conseiller est désigné pour chaque participant du PLIE. Il est chargé d'identifier avec le participant les problématiques, de coordonner ses démarches d'accès à la formation et de recherche d'emploi en mobilisant toutes les compétences, réseaux et moyens nécessaires, pour permettre un accès et un maintien dans l'emploi.

Il travaille en lien avec l'ensemble des acteurs sociaux et professionnels, notamment les référents RSA et conseillers Pôle emploi, les conseillers de la Mission Locale, de la MDIE, ainsi qu'avec les référents d'étapes et les équipes thématiques d'Entreprendre Ensemble avec lesquels il coconstruit une relation privilégiée et complémentaire.

ENTREPRENDRE ENSEMBLE est l'employeur des **8 Conseillers** en Insertion Professionnelle **soit 7.6 ETP** présents sur les antennes et permanences de **Dunkerque, Coudekerque-Branche, Fort-Mardyck, Spycker, Ghyvelde, Cappelle la Grande, Leffrinckoucke, Craywick et Grand Fort Philippe**.

L'accompagnement vers l'emploi durable de personnes (Public Adulte + 26 ans) en difficulté se pratique comme suit :

- Réception du public par un référent de parcours PLIE
- Etablissement d'un diagnostic par un ou deux entretiens initiaux préalables à l'entrée en PLIE
- Analyse des situations
- Construction des parcours d'insertion avec les participants
- Définition, validation et mise en place d'étapes d'insertion permettant d'atteindre un objectif ciblé (de la définition de projet au positionnement sur offres d'emploi)
- Détermination d'actions à mettre en place par le participant lui-même ou avec le conseiller, par le conseiller lui-même
- Mobilisation, en fonction des besoins, des partenaires ressources sur le territoire
- Suivi de parcours, à ses différentes étapes : recadrage des engagements pris tout au long de l'accompagnement, en vérifier la réalisation ; échange avec les partenaires sur les résultats atteints.
- Utilisation de l'offre de service interne d'Entreprendre Ensemble

Contenu de l'action :

Méthodes et outils utilisés, matériels mobilisés et partenariats envisagés pour la mise en œuvre de l'action. Si votre action met en œuvre l'égalité entre les femmes et les hommes, décrivez les modalités concrètes de prise en compte de ce principe (idem Egalité des chances / lutte contre les discriminations et Développement durable)

L'orientation vers le PLIE est réalisée par un réseau de prescripteurs (Référents RSA, MDIE, Conseillers Pôle emploi, Structures d'insertion, Associations du territoire, Service accueil de l'antenne ou de ses antennes, les conseillers de la Mission Locale, les Elus, les départements d'Entreprendre Ensemble, les manifestations hors les murs...).

Ce projet bénéficie du soutien et du co-financement du Fonds Social Européen dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19.

L'entrée en PLIE, et donc en portefeuille est validée en lien avec les managers de proximité et le service statistique d'Entreprendre Ensemble au fil de l'eau via un outil de prescription en ligne nommé 'Titoo 3'. Les intégrations dans l'accompagnement PLIE sont depuis janvier 2020 simplifiées par ce nouvel outil en ligne.

Le participant intégré au portefeuille du Conseiller PLIE, officialise sa volonté de s'engager dans une logiqGranFue de parcours individualisé, par la signature d'un contrat d'engagement individuel.

Chaque participant du PLIE a un conseiller PLIE tout au long de son parcours d'insertion, reconnu comme référent unique.

Les Conseillers PLIE saisissent l'ensemble du contenu des entretiens, prescriptions, propositions, positionnements, caractéristiques des participants, suivis, etc... dans le logiciel VIESION Evolution. Ceci permet une traçabilité des étapes de parcours dans le respect du règlement général sur la protection des données, et donne la possibilité d'effectuer des requêtes, permettant au Chargé de Projet de travailler sur la qualité de l'accompagnement réalisé tout au long des parcours, et de veiller à l'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs du PLIE.

Le conseiller en insertion professionnel du PLIE formalisera un compte-rendu d'entretien à l'issue de chaque entretien qui sera remis à la personne accompagnée.

Un panel d'outils et dispositifs sont à leur disposition pour répondre aux besoins du public, proposés les différents départements d'ENTREPRENDRE ENSEMBLE, et les partenaires du territoire.